



Trélazé le 20 octobre 2011.

On ne lâche rien **4^{ème} jour de grève au Centre Courrier de Trélazé**

Par son obstination La Poste installe les facteurs dans la grève

Les factrices et les facteurs de Trélazé sont en grève illimitée depuis le 17 octobre 2011 à l'appel de la CGT, la CFDT et SUD.

Ils refusent la réorganisation telle qu'elle est proposée par La Poste. Elle a pour but principal de supprimer des emplois, 4 dont 2 tournées de facteurs. Cela va aggraver encore plus la qualité du service public et les conditions de travail des personnels.

La Poste dit que le personnel et les syndicats ne font pas de propositions. Faux : Ils ont fait des propositions : un régime de travail à 35H00 6 jours sur 7 et sans suppression d'emplois. La direction du centre refuse le régime 35h 6/7jours alors qu'il était proposé en juin et persiste dans la suppression des emplois.

Pire encore la Poste refuse catégoriquement d'ouvrir des négociations sur le régime de travail, la date de mise en place et les emplois. Aujourd'hui La Poste persiste à ancrer les factrices et les facteurs dans le conflit. Ce sont pour ces motifs que les factrices et les facteurs avec la CGT, la CFDT et SUD en grève à 70% ont décidé de continuer.



Depuis plusieurs mois déjà, faute de ressources humaines, toutes les absences ne sont pas remplacées. La Poste a donc décidé de distribuer le courrier un jour sur deux sur certaines tournées. (Exemple, la période estivale où 19 tournées de facteurs n'ont pas été faites tous les jours). Dans ce cadre là, nous sommes bien loin du service universel postal qui oblige La Poste à distribuer le courrier en tout point du territoire 6 jours sur 7. C'est pour cela aussi que les factrices et les facteurs de Trélazé font grève.

Le centre courrier distribue les communes suivantes : Trélazé, Les Ponts de Cé, Andard, Brain sur l'Authion, La Daguenière, La Bohalle, Ste Gemmes sur Loire, St Jean de la Croix, Sarrigné.

Soutenez l'action de vos facteurs en signant massivement la pétition.